

Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères



Pour protéger les mammifères sauvages, rejoignez-la !



Dossier de presse





L'association

Née en 1977 autour du premier atlas de répartition des Mammifères sauvages de France, la SFEPM, association Loi 1901 qui assure le rôle de tête de réseau associative sur les Mammifères de France, s'appuie sur la collaboration d'une soixantaine d'associations et de ce fait sur le bénévolat et l'expertise de plus de 12 000 associatifs et autres bénévoles. Ses projets : la rédaction et l'animation de Plans Nationaux d'Actions, un nouvel atlas des Mammifères de France (dont le premier volume sur les mammifères marins est paru en 2016), un Observatoire national des Mammifères à venir, des guides techniques pour mieux inventorier et connaître, une nouvelle Liste Rouge, des études nationales participatives... **Etudier, protéger, informer, sont les trois axes au cœur de notre action.**

Etudier...

Depuis sa création, la SFEPM mène de nombreuses études sur les différentes espèces en France (métropole et DOM-COM) avec l'appui d'associations régionales et/ou locales. Inventaire des chauves-souris en Martinique, à La Réunion, à Mayotte, identification acoustique en Guyane, recherche standardisée du Campagnol amphibie en métropole, enquête sur la répartition du Rat des moissons comptent parmi les opérations les plus récentes. Par son expertise, elle a largement contribué à la Liste Rouge des Mammifères de France.

Visitez notre site www.sfepm.org

Protéger...

La SFEPM a animé les plans de restauration du Vison d'Europe et des Chiroptères et préparé les seconds plans qui se sont achevés en 2013. En 2009, elle a rédigé le Plan National d'Actions pour la Loutre en France, plan qu'elle a ensuite animé pendant 5 ans (<http://www.sfepm.org/planloutre.htm>). La SFEPM a rédigé le Plan National d'Actions pour le Desman des Pyrénées en 2008, le second plan concernant la Loutre en 2017 et rédige en ce moment même le Plan en faveur du Lynx boréal. Elle conseille le Ministère en charge de l'écologie pour le classement des espèces (protection, régulation). Elle a en charge l'évaluation Natura 2000 tous les six ans de 38 des 53 espèces de Mammifères concernées par la directive Habitats.

Informer...

La SFEPM publie une revue naturaliste « Arvicola », un bulletin de liaison « Mammifères sauvages », complété par un bulletin entièrement consacré aux Chiroptères « L'Envol des Chiros ». Elle a également produit une Encyclopédie des Carnivores de France, des actes de colloques annuels ainsi que divers guides techniques.

La SFEPM coordonne l'organisation de manifestations comme la Nuit Internationale de la Chauve-souris et, plus récemment, le Printemps des Castors. Elle réunit chaque année les mammalogistes sur un thème déterminé lors d'un colloque confié à une association régionale, et tous les deux ans les chiroptérologues lors de rencontres orchestrées par le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges.

Qui sont les acteurs de la SFEPM ?

La SFEPM regroupe des adhérents motivés ! Qu'ils soient spécialistes ou simples amateurs, les adhérents individuels sont les forces vives de l'association. Pour mener à bien ses expertises et ses actions, la SFEPM s'appuie sur un réseau d'associations partenaires telles les groupes mammalogiques régionaux et les associations naturalistes. Via ses administrateurs et son équipe salariée, la SFEPM regroupe des scientifiques, des naturalistes, des vétérinaires, des acteurs de l'étude et de la conservation de la nature.



Le colloque annuel

40^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie à Caen (14) les 20 et 21 octobre 2018



Organisé par le Groupe Mammalogique Normand (GMN) au nom de la SFEPM, ce 40^{ème} colloque francophone de mammalogie de la SFEPM coïncide avec les 40 ans d'existence de chacune des deux associations, toutes deux officiellement créées en 1978.

Le thème retenu pour cette année anniversaire est « Mammifères - Territoires et Paysages ».

Un colloque accessible à tous

Ce thème peut se décliner à différents niveaux d'échelle et devrait permettre une large gamme d'illustrations sous forme de communications orales et de posters. Comme pour les versions antérieures du colloque, l'ultime session du dimanche en début d'après-midi sera ouverte à quatre interventions hors thème.

Un comité scientifique est en cours de constitution. Il aura en charge la lourde tâche de sélectionner les communications retenues qui feront l'objet d'une présentation orale. Celles-ci auront une durée de 15 min, suivie de 5 min de discussion. Au regard du programme, il y aura de la place pour 26 communications orales.

Dès maintenant, l'appel à communication est lancé. Les résumés doivent s'inscrire dans un cadre présentant les caractéristiques suivantes : marges supérieures droite et gauche de 2 cm, interligne simple de valeur 1, police Arial 11 ou Times New Roman 11, longueur de 26 lignes maximum.

Les résumés sont à envoyer par courriel à : gmn@gmn.asso.fr

La date limite d'envoi des résumés est fixée (pour l'instant) au 15 juillet 2018.

La SFEPM et le GMN vous attendent !

- L'espace réservé est assez vaste pour accueillir les communications affichées et des stands d'associations. Les artistes animaliers sont également les bienvenus.
- Un rappel et des informations complémentaires (modalités d'inscription, possibilités d'hébergement...) seront bientôt disponibles sur les sites du Groupe Mammalogique Normand, <http://gmn.asso.fr/> et de la SFEPM, www.sfepm.org.



Loutre d'Europe, Lynx boréal, Chauves-souris

Des plans nationaux pour les espèces protégées

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils stratégiques du Ministère en charge de l'Ecologie. Ils dressent un état des lieux des problématiques auxquelles les espèces menacées doivent faire face et du travail déjà réalisé, puis élaborent une stratégie de conservation présentée sous forme de fiches actions réparties dans trois catégories : l'étude, la protection et la communication.

Après avoir failli disparaître de France, la **Loutre**, qui est protégée depuis 1972, commence à recoloniser le pays. Cependant, ce retour est lent, notamment en raison du faible taux de reproduction de l'espèce. La Loutre doit faire face à de nouvelles menaces, principalement les collisions avec des véhicules. La SFPEM a ainsi rédigé et animé le premier PNA pour la Loutre d'Europe de 2010 à 2015. Elle a rédigé le second plan en 2017 et s'apprête à réaliser son animation nationale d'ici quelques mois.

Actuellement la SFPEM écrit à la demande du WWF France le Plan National d'Actions en faveur du **Lynx boréal**, dont l'état des populations actuel est plus que préoccupant. Braconnage, collision routière, conflit avec l'élevage ovin et le monde de la chasse... le Lynx voit ses effectifs se réduire considérablement depuis quelques années. Il devient donc urgent de

mettre en œuvre des mesures de protection pour ne pas être témoin de sa disparition probable sur le territoire français.

Quant aux **chauves-souris**, bien que facilement observables, les effectifs de certaines espèces sont en régression. La SFPEM, après avoir rédigé les deux premiers plans nationaux en faveur des Chiroptères, a été désignée sur plusieurs fiches actions comme opérateur national pour le plan en cours animé par la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels.

Lors de l'animation d'un plan, la SFPEM a pour rôle de coordonner les actions et d'assurer la communication entre tous les acteurs impliqués dans le plan, notamment à l'échelle régionale. Elle est également en charge des actions nationales, par exemple l'élaboration de guides techniques et la communication avec le public et de la coordination nationale du suivi de la répartition et des effectifs.

Pour en savoir plus sur les plans déjà réalisés, rendez-vous sur le site :

<http://www.sfepm.org/loutre.htm>

L'objectif à long terme...

...que ce soit pour la Loutre, le Lynx ou les chauves-souris, est le maintien des populations existantes et le retour de ces espèces dans toutes leurs anciennes aires de répartition, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.



Les chauves-souris

L'Opération Refuge pour les chauves-souris

L'opération Refuge pour les chauves-souris est une campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans les bâtiments et les jardins créée et conduite par le Groupe Mammalogique Breton (GMB) depuis 2006. Cette opération, transcrite aujourd'hui à l'échelle nationale, est menée par la SFEPM avec l'appui des groupes Chiroptères ou associations régionales et locales adhérentes.

Le Refuge pour les chauves-souris est une convention entre la structure relais locale, qui s'engage à procurer conseil et assistance au signataire, et un propriétaire collectif ou privé qui s'engage à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les Chiroptères. La traduction concrète de cette convention réside dans une adaptation des pratiques d'entretien des bâtiments et des jardins à la préservation des chauves-souris.

Le Refuge pour les chauves-souris est un outil de sensibilisation autant que de conservation, qui invite chacun à s'approprier la responsabilité de la conservation d'un patrimoine naturel local. Il s'agit là, non pas de faire de la protection réglementaire, mais bien d'inviter chacun à agir sur son territoire, pour protéger des espèces en régression.

Près de chez vous !

Créez votre Refuge !

Loind'imposerdesengagementstrèscontraignants, ce label donne les moyens aux communes et aux particuliers de protéger concrètement les chauves-souris, animaux remarquables du patrimoine naturel et symboles de sa diversité.

Le Refuge instaure un véritable partenariat entre les deux parties, la structure relais locale devant assistance et conseils pour la préservation des Chiroptères.

Des autocollants annonçant le Refuge pourront être posés par les propriétaires signataires de la convention. Pour les collectivités, un panneau en PVC sera également mis à disposition pour afficher fièrement son engagement en faveur des chauves-souris. Il est aussi disponible pour les particuliers moyennant une participation aux frais d'envoi.

Le guide technique « Accueillir des chauves-souris dans le bâti et les jardins » expose les mœurs des chauves-souris ainsi que les précautions à prendre pour les conserver dans les bâtiments et espaces naturels. Des fiches techniques présentent comment reconnaître les différentes espèces, quand réaliser les travaux, comment créer un accès adapté aux chauves-souris ou leur ménager des interstices favorables...



L'Opération Refuge est relayée près de chez vous par des organismes de protection de la nature dont vous trouverez la liste sur le site de la SFEPM www.sfepm.org, rubrique Refuge pour les chauves-souris. N'hésitez pas à nous contacter au 02 48 70 40 03.



La Nuit Internationale de la Chauve-souris

Les chauves-souris ne connaissent pas les frontières. En Europe et dans le monde, les effectifs de certaines espèces sont en régression alarmante. Aussi, sous la coordination d'Eurobats (secrétariat de l'Accord européen pour la protection des Chiroptères) une quarantaine de pays participent à la Nuit Internationale de la Chauve-souris : Allemagne, Andorre, Bulgarie, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Irlande, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Mexique, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine... !

Ils sont des centaines de bénévoles qui, tout au long de l'année, étudient ces animaux fascinants et protègent leurs milieux de vie. Le dernier week-end d'août de chaque année, ils vous font découvrir les mœurs des chauves-souris, leurs techniques de chasse au sonar et même leurs cris grâce à un détecteur d'ultrasons. Conférences, projections, sorties nocturnes : ces animations sont proposées gratuitement au public de tout âge.

Cette manifestation se déroule en fin de soirée dans la majorité des cas avec une sortie nocturne pour « écouter » les chauves-souris grâce à un détecteur qui retranscrit les ultrasons qu'elles émettent, ultrasons qui restent pour nous inaudibles. Des animations pour enfants en journée peuvent être également proposées.

Les animations sont ouvertes au grand public, grands et petits, qui veulent en apprendre davantage ou découvrir le monde fascinant de ces mammifères volants qui vivent très souvent près de nous.



En 2018, la 22^{ème} Nuit de la Chauve-souris aura lieu les 25 et 26 août dans toute la métropole et dans les Dom-Com.

Contact Nuit de la Chauve-souris :

Jean-Emmanuel FRONTERA : 06.81.89.27.61
Dominique SOLOMAS : 02.48.70.40.03
E.mail : nuitdelachauvesouris@wanadoo.fr
Site internet : www.nuitdelachauvesouris.com

Bilan explosif en 2017 !

En 2017 nous avons compté 271 animations !

Ces animations auront mobilisé près de 500 personnes (animateurs, structures organisatrices et partenaires des animations confondus).

Environ 11 000 personnes ont assisté aux animations !



Le Printemps des Castors

Le retour du Bièvre, ainsi aurait pu s'appeler la manifestation qui a été initiée en Europe de l'Ouest afin de sensibiliser le public à la protection du Castor européen ainsi qu'à la préservation des zones humides.

Le monde naturaliste a plutôt choisi le « Printemps des Castors » en référence à la renaissance de la nature durant cette saison, tout comme renaissent les zones humides sous l'action de ce rongeur sympathique qui a marqué de son nom originel « Bièvre » et « Vibre » (castor en vieux français) la toponymie (Beuvry, Bevraine, Bièvre...) ou les patronymes de nombreux français et européens (De Bièvre, Bever, Le Bever, Van Bever, Biber, De Beauvoir...).

Le Printemps des Castors, dont le portage national est assuré par la SFPEM, est une manifestation de sensibilisation au Castor européen, qui protégé dans quelques pays au début du XX^{ème} siècle (1909 en France), a été sauvé de l'extinction. A travers l'Europe, il regagne ainsi depuis 100 ans ses territoires historiques que constituent les zones humides (marais, rivières, étangs...).

La première édition du Printemps des Castors en mars 2011 aura été l'occasion pour tous les participants aux animations de découvrir le plus gros rongeur européen, sa biologie, son écologie, sa vie en groupe si proche de notre concept humain de la famille, ainsi que son rôle essentiel dans la gestion des zones humides.

L'effet d'entraînement de la manifestation, partie initialement d'un rapprochement des régions du Nord de la France et de la Belgique, s'est rapidement élargi à toute la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et l'Ecosse. C'est un signe marquant de l'intérêt des naturalistes pour le Castor européen.

De nouveaux pays rejoignent chaque année la manifestation depuis son lancement en 2011. Depuis 2015, nous enregistrons 40 à 50 animations en France.

En 2018, le Printemps des Castors se déroule du 20 mars au 20 juin, avec un week-end d'animation principal les 24 et 25 mars.

www.printempsdescastors.fr

Une animation, en quelques mots...



Pour participer à la manifestation, il convient au minimum de proposer des animations et conférences en salle (avec projection). Pour ceux qui ont la chance de bénéficier sur leur territoire de sites à castors accessibles au grand public, des sorties diurnes (ou nocturnes) peuvent également être organisées suivant les possibilités de chacun et dans des conditions de sécurité optimale pour les participants et pour les castors. Les activités peuvent être gratuites ou payantes.



Les revues de la SFEPM

Mammifères sauvages

Un titre très parlant pour le bulletin semestriel de la Société mais aussi de ses adhérents dont les contributions sont les bienvenues.

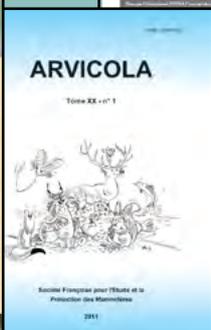
Arvicola

Revue naturaliste de l'association, elle présente les résultats d'études menées sur les Mammifères de France par des professionnels et des naturalistes, une bibliographie mammalogique et les résumés des mémoires d'étudiants.



L'Envol des Chiros

Entièrement consacré aux chauves-souris, ce bulletin semestriel est celui du Groupe Chiroptères de la SFEPM. Il permet à tous les groupes régionaux et locaux de diffuser leurs dernières informations chauves-souris du moment.



L'Echo du PNA Loutre

Cette feuille de liaison semestrielle et électronique du Plan National d'Actions Loutre relate l'actualité du plan et de la Loutre en général.



L'Arche des Chiros

En parallèle de l'Opération Refuge pour les chauves-souris, la lettre d'information de cette opération intitulée **L'Arche des Chiros** est diffusée par mel à tous les propriétaires de refuges ainsi qu'aux structures relayant l'opération en région.



Contacts

Téléphone : 02.48.70.40.03

Chargée de la Vie associative : Dominique SOLOMAS - contact@sfepm.org
 Chargée de mission Espèces protégées : Fanny PAPERIN - fanny.paperin@sfepm.org

Photos : Hubert Baslé (Renard, Hermine), Denis Avondes (Blaireau), Erwann Thepaut (Ecureuil roux), Pixabay (Lynx d'Europe), Laurent Arthur (Murin à moustaches, Grand murin), Gilles Larnac - PILE Poil (Castor d'Eurasie), Pierre Rigaux (Chamois).